

## Politique | Covid-19 : le Département de la Haute-Vienne a commandé 500 000 masques



**Pour faire face à la crise sanitaire, le Conseil départemental de la Haute-Vienne a passé commande de 500 000 masques auprès de plusieurs fournisseurs chinois soit un engagement de l'ordre de 400 000 euros. Le laboratoire départemental attend le feu vert des autorités sanitaires pour faire des analyses de tests Covid-19 et renforcer ainsi les deux laboratoires limougeaunds privés qui participent au dépistage. La commission permanente, réunie le 7 avril, a également prolongé ou ouvert les droits des bénéficiaires de l'APA, du RSA et de l'APCH.**

Une première commande groupée de masques de 100 000 masques avait été passée par des collectivités de la Nouvelle-Aquitaine, notamment la Région et les douze Conseils départementaux. Le Département de la Haute-Vienne a reçu 16 000 masques le 6 avril qui ont été remis en intégralité à la plateforme du CHU de Limoges gérée par l'ARS qui se charge de la distribution auprès de l'ensemble des personnels soignants en priorité, mais aussi des services de soins infirmiers à domicile, des services d'aide à domicile, des foyers de vie, des services de portage de repas, des Maisons d'enfants à caractère social (MECS), associations d'urgence alimentaire (Secours Populaire, Banque Alimentaire), agents du Département ainsi qu'aux personnels du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) et professionnels de santé oeuvrant au sein de la PMI. Quelques 54 000 masques supplémentaires sont arrivés aujourd'hui tandis qu'une seconde commande groupée de 100 000 masques est attendue. « J'ai également fait appel à d'autres fournisseurs chinois et à ce jour, 500 000 masques au total ont été commandés et payés par le Département, cela représente un engagement de l'ordre de 400 000 € mais je ne regrette pas cette dépense car l'objectif est de protéger la population et notamment les personnes les plus vulnérables, assure Jean-Claude Leblois, président du Département, il a fallu établir une véritable chaîne de solidarité avec l'ARS, le Préfet et le directeur du CHU afin de n'oublier personne. »

Selon lui, le prix des masques a été multiplié par cinq ou six ces dernières semaines pour atteindre un euro l'unité. Le gel hydroalcoolique est également devenu un produit très demandé. Le laboratoire départemental a produit 3 000 flacons mis à disposition des agents de la collectivité et de la Chambre d'Agriculture pour la mise en place de drive fermiers. Le laboratoire s'est porté volontaire pour analyser les tests Covid-19 par sérologie, méthode plus rapide, ou PCR avec un nombre plus réduit. « Le Ministre de la Santé a donné son accord, il nous manque l'autorisation des autorités sanitaires afin de valider les protocoles ajoute-t-il, mais je ne suis pas inquiet pour son obtention dans les prochains jours. »

## Un plan de relance en préparation

Le Département a également pris des mesures afin qu'il n'y ait pas de retards de paiement des aides sociales (APA, RSA, APCH). Les contrats qui se terminaient fin mars ou fin avril ont été reconduits. Concernant la protection de l'enfance, la mobilisation est plus soutenue que jamais pour les personnels des structures qui hébergent un millier de mineurs confiés à la collectivité à cause de la fermeture des crèches et établissements scolaires « Il y a une tension réelle par rapport au confinement puisque les visites des familles et les activités extérieures sont interdites, c'est pourquoi six étudiants volontaires du centre de formation Polaris ont renforcé les équipes. »

Si le déconfinement semble encore lointain, le Département travaille sur un plan de sortie qui devrait être validé dans les prochaines semaines afin de relancer rapidement l'activité économique. La priorité sera de soutenir les entreprises engagées sur les chantiers actuellement stoppés, que ce soit la construction du nouveau CDEF, de la passerelle reliant deux plages du lac de Saint-Pardoux ou dans les collèges, en particulier sur celui d'Isle où un agrandissement est en cours. « Il n'y aura aucune pénalité de retard annonce-t-il, je suis prêt à aller au-delà des 5 % d'avance de trésorerie pour les nouveaux chantiers en la majorant de 20 % ou 30 % pour favoriser la relance, ce sera à valider. » Concernant les associations, les aides seront maintenues et chaque situation sera examinée au cas par cas car « il va falloir faire du cousu main pour ne pas les mettre en péril » estime-t-il tandis que l'accompagnement des communes pour leurs opérations se poursuivra après l'élection municipale.

Corinne Merigaud

*Crédit Photo : Aqvi.fr*

*Publié sur [aqvi.fr](http://aqvi.fr) le 08/04/2020*

*[Url de cet article](#)*